



Vos rendez-vous

Octobre

Samedi 6 octobre

Chakradance® pour adultes

De 14h à 16h30 - Salle de motricité.
Inscription :
Laetitia Barrucand : 06 83 09 58 85.

Lundi 15 octobre

Sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur

À 20h - Salle communale.
Témoignage d'un Alexois.
Voir p. 2.

Vendredi 19 octobre

Atelier de sculpture pour adultes

De 10h à 17h - Salle communale.
Organisé par *Sculpture et Gestes Investis*. Inscription :
Colette Cossin : 06 58 44 66 70.

Du lundi 22 au 26 octobre

Stage de sculpture sur bois pour enfants

De 10h à 17h - Salle communale.
Organisé par *Sculpture et Gestes Investis*. Inscription :
Colette Cossin : 06 58 44 66 70.

Mardi 23 octobre

Atelier Yoga Parents-enfants 4 à 12 ans

De 16h30 à 17h30 pour enfants de moins de 6 ans
De 17h45 à 19h pour enfants 7-12 ans - Salle de motricité.
Inscription :
Fanny Monchaux : 06 77 28 61 74.

Jeudi 25 octobre

Réunion de hameaux

À 20h - Salle communale.
Le Conseil Municipal propose une rencontre avec les habitants pour un libre échange.

Hameaux concernés : Chef-lieu, Le Mât, Les Villards, Crêt de Faux, La Rive, Vers le Château.

Mardi 30 octobre

Cinéma

À 14h - Salle communale. Organisé par la commune. Film pour enfants, « **Capitaine Morten** ». Prix d'entrée : enfant : 1 € - adulte : 5 €.

Novembre

Samedi 10 novembre

Atelier Yoga adulte

De 10h à 12h - Salle de motricité.
Inscription :
Fanny Monchaux : 06 77 28 61 74.

Samedi 10 novembre

Chakradance® pour adultes

De 14h à 16h30 - Salle de motricité. Inscription :
Laetitia Barrucand : 06 83 09 58 85.

Dimanche 11 novembre

Cérémonie commémorative

À 11h15 - Dépôt de gerbe au Carré militaire.
À 11h30 - Dépôt de gerbe au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur.

Dimanche 18 novembre

Vente de boudin

À partir de 9h - Salle communale.
Organisé par le *Comité des Fêtes*.

Vendredi 30 novembre

Atelier de sculpture pour adultes

De 10h à 17h - Salle communale.
Organisé par *Sculpture et Gestes Investis*. Inscription :
Colette Cossin : 06 58 44 66 70.

Décembre

Courant décembre

Marché de Noël

Salle communale.
Organisé par *Alextérieur*.

Samedi 8 décembre

Chakradance® pour adultes

De 14h à 16h30 - Salle de motricité. Inscription :
Laetitia Barrucand : 06 83 09 58 85.

Vendredi 14 décembre

Atelier de sculpture pour adultes

De 10h à 17h - Salle communale.
Organisé par *Sculpture et Gestes Investis*. Inscription :
Colette Cossin : 06 58 44 66 70.

Mi-décembre

Concert de Noël

Organisé par le *Comité des Fêtes*.

TRAVAUX



TRAVAUX AUTOMNE 2018

Des travaux ont été commandés en 2017 pour la rénovation du chemin de Varens et la pose d'une conduite d'eau potable. C'est la société Beber TP de Serraval qui effectuera le travail.

L'entreprise Lafrasse de Dingy-Saint-Clair a procédé à la remise en état du chemin de la Rochette en août. Le chemin de la Remousse fera prochainement l'objet des mêmes travaux.

Le changement du tapis du terrain de l'AGORESPACE a été réalisé en août par la société du même nom.

Rénovation du réseau d'eau potable à compter du 17 septembre : Route des Lovins et route de Thônes ainsi que route du Château par l'entreprise Socco de Chavanod.

Création du réseau d'assainissement des Tèpes avec l'enfouissement des réseaux aériens par la Régie de Thônes et réhabilitation de la STEP de la Verrerie : début des travaux le 5 novembre par l'entreprise Lathuille de Saint-Jean-de-Sixt.

La société Eurovia de Poisy interviendra cet automne pour :

- La création d'un trottoir réglementaire depuis le rond-point des Acacias jusqu'à l'impasse du Crêt du Faux.
- La reprise des écoulements des eaux pluviales route du Crêt du Faux.
- La poursuite de la réfection de la route de Menthon (depuis la maison Lafrasse jusqu'au chemin de l'Oratoire) afin notamment de canaliser les eaux pluviales.
- La pose d'enrobés route des Lovins et route de Folliet.
- La reprise de l'affaissement du carrefour de la route de Bélossier.

La terrasse devant l'auberge sera reconstruite en bois dès fin septembre par Josserand Paysages d'Alex afin de la rendre plus agréable.

Ces travaux généreront sûrement une gêne aux usagers. Soyez prudents et respectez les consignes de sécurité. Des hommes et des femmes travaillent pour vous ...

DU CÔTÉ DE LA NOUVELLE ÉCOLE

Le gros-œuvre est terminé depuis fin août et la charpente est en cours de finition. Dès lors, le couvreur pourra intervenir. Les aménagements intérieurs (cloisons) débiteront dans les parties déjà hors d'eau. Dans le même temps, le bâtiment sera mis hors d'air avec la pose des portes et fenêtres. Les remblais vont être mis en

place et les aménagements extérieurs de l'arrière de la structure seront réalisés avant l'hiver. Malgré la période estivale, il n'y a pas de retard dans la programmation de l'exécution du chantier.

Merci à toutes les entreprises d'avoir « allégées » leurs congés pour se consacrer à notre projet !

SOIRÉE SENSIBILISATION AU DÉFIBRILLATEUR

Lundi 15 octobre - Salle communale

Une soirée spéciale sur l'utilité et l'utilisation du défibrillateur sera proposée le 15 octobre à l'initiative de Xavier Perrin, suite à son accident cardiaque survenu en mai dernier sur la voie publique. Cette soirée sera animée par le Lieutenant Serge Pialat du SDIS 74. Xavier Perrin et ses sauveteurs témoi-

gneront en partageant leurs différentes expériences qui lui ont permis d'avoir la vie sauve. Des explications concernant les premiers gestes à faire dans ces circonstances, l'utilisation et le fonctionnement du défibrillateur seront apportées au cours de la soirée sachant que la commune d'Alex possède un appareil du même type.

URBANISME

Le Conseil Municipal par délibération du 23 juillet 2018 a décidé d'engager une procédure de Révision Spécifique N°1 pour remplacer la Modification Simplifiée N°1.

Après discussions avec la Direction Départementale des Territoires et l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, il s'est avéré que la modification simplifiée n'était pas la procédure adaptée pour prendre en compte deux décisions du Tribunal Administratif de Grenoble annulant partiellement le PLU :

1) Autoriser la constructibilité dans le périmètre du groupement bâti d'intérêt patrimonial ou architectural situé au chef-lieu ;

2) Modifier le zonage de deux parcelles : une au chef-lieu, l'autre au lieu-dit « Le Pégny ».

Un registre de concertation est mis à la disposition du public, aux heures d'ouverture de la Mairie jusqu'à mi-décembre. Il est possible de formuler des observations par mail : urbanisme@alex-village.com.

Les différents documents d'information sont consultables sur le site internet de la commune.

Ensuite la concertation se fera avec les Personnes Publiques Associées (PPA). Une enquête publique, avec un commissaire enquêteur, aura lieu en début d'année 2019. L'approbation de la Révision Spécifique n°1 est prévue dans le courant du 3^{ème} trimestre 2019.

Cette Révision Spécifique N°1 ne permet en aucun cas de reconsidérer le classement des parcelles. Les demandes en ce sens devront être réitérées lors d'une révision générale du PLU qui pour l'instant n'est pas à l'ordre du jour.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, recensés à Alex. En dehors de cette situation, l'inscription est une démarche volontaire.

Vous pouvez vous présenter à la Mairie aux heures d'ouverture avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile jusqu'au 31 décembre inclus.

En 2019, les élections européennes auront lieu.

UN NOUVEAU LOGO POUR ALEX !

Le précédent logo, datant de 1995, a bien rempli sa mission. Seulement voilà, les temps changent et la Commission Communication a souhaité le faire évoluer en demandant à l'agence Triptik qui réalise déjà nos bulletins municipaux, de lui proposer plusieurs esquisses.

Après de larges réflexions incluant tout le Conseil, le choix s'est porté sur ce logo parmi les trois pistes présentées par l'agence.

Cette version reprend l'esprit du logo d'origine avec ses trois formes géométriques qui caractérisent le village avec sa singularité. Toutefois, plus de clarté et de modernisme lui ont été apporté tout en conservant son style figuratif.



- La forme verte : pour les montagnes
- La forme bleu : pour le lac
- La forme jaune : pour les jonquilles et le soleil !

En espérant que ce nouveau logo vous plaise et fasse une aussi belle carrière que son prédécesseur !

RESTAURATION SCOLAIRE

C'est la société *Mille et Un Repas* (cuisine centrale située à Argonay) qui livre quotidiennement le restaurant scolaire. Elle nous garantit des produits bio (de un à trois composants/jour), une charte de diversité, de traçabilité et privilégie la filière locale.

Une diététicienne accompagne le directeur de la cuisine dans l'élaboration des menus. Des animations sont également proposées (repas à thèmes, animations événementielles).

Une « référente restauration scolaire », au sein du personnel communal, est chargée d'alerter immédiatement les élus en cas de dysfonctionnement.

Pour l'ouverture du nouvel établissement scolaire, la mise en service possible d'un mode de fonctionnement différent, de type self, est à l'étude avec des normes anti-gaspillage.

Cela permettrait aux enfants, accompagnés par l'équipe, de composer un menu équilibré correspondant mieux à leur choix, répondant ainsi aux évolutions sociétales et aux demandes de certaines familles et de fluidifier le service.

RÉVISION DES EXTINCTEURS

La société qui vérifie les extincteurs de la commune interviendra le mercredi 28 novembre, elle peut aussi procéder à la vérification de ceux des particuliers. Vous pouvez déposer votre matériel étiqueté avec votre nom et numéro de téléphone à partir du lundi 26 novembre à la Mairie.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le projet éducatif territorial (PEdT) arrivant à terme, une nouvelle mouture a été déposée auprès des services concernés (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Direction Académique).

Le retour à la semaine de quatre jours ne modifie en rien la philosophie générale du projet : autonomie physique et cognitive de l'enfant – développement de la confiance en soi – développement de la coopération entre pairs – l'assurance d'une culture commune et partagée (acculturation).

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile au cours du trimestre de leur anniversaire en présentant une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et le livret de famille.

Le recensement permet de participer à la Journée de Défense et Citoyenneté. Cette journée est obligatoire pour passer le permis de conduire, les examens et les concours de la fonction publique.

LE CENTRE DE LOISIRS

Il fonctionnera du lundi 22 au mercredi 31 octobre.

Contact : Virginie : 06 70 49 24 10

Mail : centre-loisirs@alex-village.com

OCTOBRE ROSE

Le tilleul s'illumine ... La commune s'associe à la campagne nationale de mobilisation pour le dépistage du cancer du sein. Le programme des manifestations sur la Haute-Savoie est disponible sur le site :

www.cancerdusein-depistage74.org

OPÉRATION NEZ ROUGE

Toute la nuit de la Saint-Sylvestre de 22h à 8h du matin, un service de raccompagnement sur toute la Haute-Savoie est proposé à tout automobiliste qui estime ne plus être en état de conduire.

N'hésitez pas à appeler le numéro vert gratuit :

0 800 802 208

Si vous souhaitez être bénévole, inscrivez-vous sur le site : www.onr74.fr
Courriel : info@onr74.fr

DÉCOUVREZ UNE AUTEURE LOCALE À LA BIBLIOTHÈQUE

Samedi 17 novembre 2018 de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Nous avons le plaisir d'accueillir **Ingrid LE MOIGNE** pour la présentation de son premier album jeunesse publié par les Éditions BAUDELAIRE.

« **Le garçon et l'ourson** ».



LES ASSOCIATIONS D'ALEX

ALEXTERIEUR

alexterieur.asso@gmail.com

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Président : Éric Doche

LE CLUB DES JONQUILLES

Présidente : Sylvana Cunéo - Tél. : 04 50 02 17 48

sylvana.cuneo@gmail.com

LE COMITÉ DES FÊTES

Président : Yves Iribarnes - Tél. : 04 50 02 85 25

LES ENGOBINES

Présidente : Magali Doncarli

Tél. : 04 50 02 88 76

SCULPTURE ET GESTES INVESTIS

Présidente : Martine Annat

Contact : Colette Cossin - Tél. : 06 58 44 66 70

co.cossin@gmail.com

DES CIMES ET DES MONTS AVEC SIMÉON

Présidente : Stéphanie Rabec - Tél. : 06 81 08 03 86

svsrabec@hotmail.fr

Infos pratiques

Auberge d'Alex

Anthony et Guillaume vous accueillent :

du lundi au vendredi pour le déjeuner.

Vendredi et samedi soirs - dimanche midi.

Tél. : 09 83 63 24 06 - contact@auberge-alex.com

Bibliothèque municipale

Place de l'Église - 74290 Alex

Tél. : 04 50 02 87 04

bibliotheque@alex-village.com

Catalogue en ligne :

<https://www.alex-village.com>

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

MARDI	-	16H30 À 18H30
MERCREDI	-	14H À 17H
SAMEDI	9H À 12H	14H À 17H

Mairie d'Alex

Place de l'Église - 74290 Alex

Tél. : 04 50 02 87 05 - Fax : 04 50 02 83 52

E-mail : mairie74@alex-village.com

www.alex-village.com

Madame le Maire ainsi que les Adjointes sont disponibles sur rendez-vous.

En cas d'urgence, et en dehors des horaires d'ouverture, un n° d'appel est à votre disposition sur le répondeur de la Mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8H30 À 12H	-
MARDI	8H30 À 12H	-
MERCREDI	8H30 À 12H	-
JEUDI	8H30 À 12H	-
VENDREDI	8H30 À 12H	14H À 17H30

RENDEZ-VOUS SPORTIFS ET BIEN-ÊTRE !

LUNDI

ZUMBA

De 18h45 à 19h30 - Salle communale

Contact : Sylvie Deletraz - 09 67 28 10 59

guilovie@hotmail.fr

YOGA DE L'ÉNERGIE

De 20h à 21h15 - Salle de motricité de l'école

Contact : Anne-Laurence Mazon - 06 47 84 05 87

MARDI

YOGA-SOPHRO

De 16h30 à 17h30 pour enfants de 6 à 10 ans

De 18h30 à 21h15 pour adultes

Salle de motricité de l'école

Contact : Fanny Monchaux-Lambersens

06 77 28 61 74 - soyogajoy@gmail.com

MERCREDI

GYM

De 20h30 à 21h30 - Salle de motricité de l'école

Contact : Danielle Lecuyer - 06 86 96 06 30

danielle.lecuyer@free.fr

JEUDI

INITIATION À LA DANSE

De 17h à 17h45 pour enfants de 5 à 7 ans

MODERNE DANSE

De 17h45 à 18h45 pour ados de 10 à 14 ans

GYM TONIC

De 18h45 à 19h45 et de 19h45 à 20h45

Salle de motricité de l'école

Contact : Rose Capretti - 06 31 91 21 82

rosecaprettidanse@gmail.com

ATTENTION
FERMETURE !

Le samedi 3 novembre
et du mercredi 26 au
samedi 29 décembre
2018 inclus.

ATTENTION
FERMETURE !
le 2 novembre
et les 24 et
26 décembre.

Alex
ENTRE LAC ET MONTAGNES